

# **Rapport financier 2017\_2018**

## **de l'association La Ville en Commun (Nov 2018)**

### Introduction

La **Fondation abritée Droit à la Ville et Dignité** est destinée au financement des activités de la Ville en commun. C'est donc un outil à notre disposition.

Sa création a entraîné l'ouverture d'un **compte spécifique géré au sein de FACE**. (En effet la fondation abritée n'est pas une personne morale)

La somme des apports faits à la Fondation doit s'élever à 60 000 euros qui peuvent être répartis sur 3 ans à raison de 20 000 euros minimum par an.

**Le compte BNP ouvert au nom de La Ville en Commun** gère les dépenses et recettes propres au fonctionnement de la ville en commun

Une participation de 2500 €, versée à FACE a constitué un droit d'entrée et a permis la mise en route de la fondation abritée.

En 2018, ce compte a été principalement alimenté par les versements pour l'action Recherche Dignité et par les participations pour le colloque.

### 1. Compte d'exploitation 2017 intégrant le quatrième trimestre 2017(changement de la période d'exercice)

Le dernier trimestre 2017 a été marqué par la poursuite du paiement des salaires et charges pour le délégué général jusqu'à la fin de l'année.

Les 2500 € de droit d'entrée à FACE ont été versés en décembre 2017.

L'année 2017 s'est achevée sur un solde de trésorerie positif à hauteur de 7 151,68 € qui ne reflète pas totalement la situation financière puisque les charges sociales sont prélevées avec un décalage de 2 à 3 mois : un solde de 8202,50 € pour les salaires et charges sociales de l'année 2017 restaient à payer en 2018 (dont un salaire décembre 17 touché en janvier 18)

Le poste salaires et charges sociales est de très loin le plus important en dépenses. Ces dépenses ont été permises par une seule recette d'importance : le financement de 32 000 € obtenu à l'occasion de la manifestation du 29 janvier 2017.

## Bilan financier 2017

Produits	
Cotisations et solde 2016 dont espèces	993,92
Séminaire Gares Grand Paris Express	32 000,00
<b>Total des recettes</b>	<b>32 993,92</b>
Charges	
Frais bancaires	287,10
FACE pour création fondation abritée	2 500,00
Prestations diverses	
Traduction, divers	47,76
Communication, site	
Frais divers de fonctionnement	
Frais divers (remboursements, déplacements...)	257,80
Frais réunions, manifestations, colloques, location salle	2 200,66
Frais réglés en espèces	266,42
salaires, charges sociales	
salaires net personnel	16 153,50
charges sociales	12 054,00
Total charges personnel	28 207,50
<b>Total des dépenses</b>	<b>33 767,24</b>
<b>solde</b>	<b>-773,32</b>

## 2. Compte d'exploitation prévisionnel 2018

Pour 2018, les dépenses propres au fonctionnement général de la Ville en Commun ont été très limitées. En revanche, les flux financiers enregistrés, tant en dépenses qu'en recettes, soit sur le compte BNP, soit sur le compte Crédit Mutuel ouvert à la Fondation FACE pour notre Fondation abritée Dignité et Droit à la Ville, concernent essentiellement deux programmes d'activités : le Colloque international Henri Lefebvre et la recherche action sur la dignité. Par souci de simplicité de présentation, on a regroupé les comptes en évitant de détailler les virements de compte à compte. En effet, selon les facilités administratives, on a pu utiliser l'un ou l'autre des comptes à notre disposition

A noter que la ville en commun ne doit rien au titre de l'impôt sur les sociétés (confirmation du centre des impôts).

### Les frais bancaires ont été renégociés à la baisse pour 2019

**On a commencé par rappeler les résultats de nos deux programmes avant de les intégrer dans le compte d'exploitation de l'Association**

## RECHERCHE-ACTION DIGNITE / COMPTES PREVISIONNELS

Postes Dépenses	Montant
Contrat LAVUE 2018	18 368,40
Repas séminaires	304,65
idem	341, 20
Frais déplacements Grenoble et Auby (prov)	350
Frais divers	100
<b>TOTAL</b>	<b>19 464, 25</b>

Postes ressources	Montant
Gennevilliers	10 000
Auby	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>

En 2019, la contribution de la Ville de Montfermeil (10 000 €) couvrira pour l'essentiel l'avenant pour 6mois passé au LAVUE pour la fin des travaux (9184, 20).

La subvention en cours de négociation avec le CGET (montant encore inconnu au moment de la rédaction du rapport) servira à rembourser une partie des investissements faits par La Ville en Commun sous forme de prestations bénévoles de ses membres, en particulier pour le pilotage de la recherche.

Le solde 2018 de 535, 75 est provisionné pour des frais imprévus et ne sera pas comptabilisé dans le compte d'exploitation prévisionnel de La Ville en Commun

**RENCONTRES INTERNATIONALES DROIT A LA VILLE / H. LEFEBVRE**  
**COMPTES FINAUX (hors prises en charges extérieures partenaires/EUP )**

<b>Postes dépenses</b>	<b>Montant</b>
<b>Voyage Lorena Zarate</b>	1294, 99
<b>Total défraiements</b>	
<b>Voyage Guido Borelli</b>	358, ,15
<b>Voyage Barbara Lipietz</b>	249, 74
<b>Voyage Marisol Garcia</b>	277, 4
<b>Voyage Hélène Balazard</b>	104
<b>Voyage Cyprien Butin</b>	116
	970, 30
<b>Traduction texte Purcell</b>	430, 17
<b>Hôtesses accueil</b>	240
<b>Apéritif 4 avril</b>	178
<b>Café et repas 5 avril</b>	1122
<b>Sécurité 5 avril</b>	221, 36
<b>Communication</b>	500
<b>Thomas Moreau (provision)</b>	8250
<b>Abonnements Tous urbains</b>	240+220,04
<b>TOTAL</b>	<b>13 841,98</b>

Postes recettes approuvées	Montant	Notes
Ville de Paris	3000	Versé à Ville en Commun Prise en charge repas 2000
Plaine Commune	5000	
SEM Plaine Commune	2500	
MSH	800	Via prise en charge frais
Institut recherche CDC	6000	
Ville de Nanterre	2000	
Entrées	735	espèces
<b>TOTAL</b>	<b>19 235</b>	

**SOLDE : 5393 ,02**

**Compte d'exploitation prévisionnel 2018** (selon éléments en notre possession fin Novembre 2018)

Produits

Postes	Montant	Observations
Solde Colloque Henri Lefebvre	5393	
Cotisations	pm	Il n'y a pas eu d'appel de cotisation en 2018 ; le prochain appel couvrira de fait 2018 et 2019
Appui CCAS Ville de Gentilly politique sociale	7000	Voir détail dans convention
<b>TOTAL</b>	<b>12 393</b>	

## Charges

Postes	Montant	Observations
Reprise solde 2017	773	
Coordination Leila Khaldi	3000	(dernier Trimestre 2018)
Refonte et nouveau design du site	2000	
Frais bancaires	440	
Frais divers fonctionnement (estimation)	300	Concerne l'AGE et du fonctionnement courant
TOTAL	6513	

## **Solde prévisionnel 5880**

### **CONCLUSION**

*Ce solde prévisionnel ne permet pas de financer des solutions pérennes au niveau d'un poste de coordination et d'organisation générale des activités. La subvention attendue de la part du CGET pour le recherche-action dignité prend toute son importance, mais elle ne suffit pas. Les simulations faites et les réflexions entreprises sur le modèle économique de la Ville en Commun montrent qu'en dehors même des programmes d'activités qui ne peuvent être lancés que s'ils sont couverts par des financements spécifiques, le fonctionnement de l'association (personnel, communication, frais divers) nécessite un minimum de 40 000 € par an. On en est loin. La recherche de solutions pérennes fiables reste à l'ordre du jour des activités de 2019.*